

Madame la Ministre,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs, chers collègues, chers amis,

Nous avons constaté assez tôt après le début de la mobilisation des gilets jaunes sur les ronds-points que ceux-ci comptaient dans leurs rangs nombre des nôtres.

Dès le début du mouvement, nous avons exprimé le fait que nous comprenions certaines revendications des gilets jaunes tout en dénonçant avec force les violences commises.

Nos entreprises sont non seulement confrontées à de nombreuses inégalités mises en exergue par le mouvement des gilets jaunes mais elles sont devenues, de surcroît, parmi les plus touchées par les dommages collatéraux du mouvement, jusqu'à ce que l'existence de milliers d'entre elles soient en danger.

Le gouvernement et la nation sont confrontés à une crise sociale majeure et nous avons la volonté à l'U2P d'œuvrer pour qu'une sortie de crise par le haut puisse être possible.

Le Grand débat national crée une opportunité sans précédent de dialogue pour la nation. Mais il nous est apparu assez vite qu'au regard des thèmes qui étaient proposés pour le structurer, il ne serait pas possible de faire

entendre les préoccupations des chefs d'entreprise de l'artisanat, du commerce et des professions libérales.

C'est pourquoi, l'U2P et l'ensemble de ses représentants territoriaux sur le terrain – vous qui êtes ici présents aujourd'hui – se sont mobilisés pour organiser plus de 40 réunions dans toute la France du 21 janvier au 21 février 2019, aller au plus près du terrain pour donner la parole, au-delà de nos adhérents, à l'ensemble des entrepreneurs que représente l'U2P.

Je tiens à souligner ici la bonne tenue, la qualité d'échange et le respect mutuel observé par les participants.

7 thèmes ont structuré nos débats : prélèvements obligatoires, aménagement du territoire, formation et apprentissage, emploi et pouvoir d'achat, équité fiscale et sociale, protection sociale, accès au financement.

Près de 70 propositions en sont issues et reflètent une convergence des constats et des demandes au travers des territoires. Ces contributions rejoignent totalement le combat quotidien de l'U2P pour obtenir davantage d'équité fiscale et sociale et des réglementations mieux adaptées à la très petite entreprise, alors que celle-ci ne cesse d'être contrainte de se plier à une réglementation pensée pour les grands groupes.

Cette pugnacité dont nous faisons preuve dans notre dialogue avec le gouvernement comme dans la gestion de nos entreprises va de pair avec un vécu actuel des chefs d'entreprise de proximité empreint d'une morosité croissante, d'une frustration grandissante et d'inquiétude diffuse.

Interrogés dans nos débats sur la situation actuelle, les participants nous ont parlé d'une « *période ambiguë, problématique, instable, compliquée, dure, inquiétante, trouble, une période synonyme d'une révolte, d'un réveil de la France* ». Ils ont également parlé « *d'une période morose, confuse, désorganisée, tant pour l'activité que sur le plan du fonctionnement des territoires, opaque, inédite, voire révolutionnaire, une situation floue, incertaine, sans visibilité sur l'avenir...* » Pour certains, la période est incompréhensible car « *on ne comprend plus les gens* » et elle déstabilise les entreprises de proximité. Le mouvement des gilets jaunes n'est que « *la cerise sur le gâteau, l'élément déclencheur face à des tendances lourdes* » ; « *cela couvait depuis un moment* ».

Les artisans, les commerçants, les professionnels libéraux mettent aujourd'hui clairement en balance « *le plaisir du travail d'un côté et les contraintes quotidiennes de l'autre* ». Et le curseur penche de plus en plus du côté des contraintes.

« *La volonté, le plaisir, la convivialité, la persévérance, l'optimisme, la prise de conscience, la capacité de travailler plus qu'un salarié classique, le travail en famille, etc* » tout cela est grignoté par l'environnement réglementaire, les normes au point que certaines évolutions, qui paraissaient inenvisageables il y a quelques années encore, sont étudiées ou carrément retenues : « *ne plus prendre d'apprentis, ne plus embaucher, passer en micro, ne plus aller en ville car le stationnement est impossible, l'envie d'arrêter...* »

Les participants nous ont aussi dit comprendre l'impôt mais ils veulent savoir « *où va l'argent* ». Les ponctions sont croissantes alors que le

« retour sur investissement », ce que nos entrepreneurs retirent du service public au sens large, est de plus en plus flou.

En témoigne un entrepreneur parmi tant d'autres présents : *« comme beaucoup, je souhaite une simplification des complexités administratives qui parfois même se contredisent, un allègement des charges qui nous écrasent et de la paperasse qui nous étouffe »*.

Madame la Ministre, vous venez en responsabilité et ouverte au dialogue. Mais force est de constater le manque fondamental de culture, et de prise en compte de nos secteurs et de nos entreprises, de la part de ceux qui nous gouvernent.

La France sut se doter d'une politique agricole, d'une politique industrielle. Il n'y a plus de politique de l'artisanat, du commerce et des professions libérales. L'actualité nous le démontre chaque jour. Le gouvernement, son ministre de l'Economie et des finances en tête, se fait le champion de la défense des 280 emplois menacés de l'aciérie Ascoval ou des 850 emplois de l'usine Ford de Blanquefort, alors que tous les jours, les créations ou les pertes de nos 2,8 millions d'entreprises peuvent concerner un nombre d'emplois bien plus important sans que personne ne s'en émeuve.

Autre exemple tiré de l'actualité parlementaire : le projet de loi PACTE – plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises. Très peu de dispositions du projet de loi initial étaient dédiées aux TPE.

Avec énergie, nous avons convaincu le gouvernement et les parlementaires d'intégrer au texte différentes propositions et notamment d'une part la simplification des formalités liés au statut de l'entrepreneur

individuel à responsabilité limitée – EIRL, d'autre part l'obligation de déclaration du conjoint travaillant dans l'entreprise.

L'U2P voulait aller plus loin en soumettant deux mesures de bon sens :

- limiter durant les 3 premières années d'existence de l'entreprise le coût de la protection sociale du conjoint, afin que celle-ci ne soit pas ressentie comme un frein à la création d'entreprise. Votée au Sénat, cette mesure a été supprimée hier à l'Assemblée nationale sur un amendement du gouvernement ;
- proposer l'EIRL comme statut unique pour l'entrepreneur souhaitant exercer en nom propre, car il est absurde de maintenir 3 statuts pour l'entreprise individuelle. Sur ce point, nous ne sommes pas entendus.

Autre exemple : le gouvernement a proposé de simplifier les seuils et notamment de supprimer celui de 20. Mais l'immense majorité de nos entreprises est concernée par celui de 10. Une disposition très concrète consisterait à exclure les TPE jusqu'à 20 salariés du versement transport alors qu'elles y sont aujourd'hui assujetties à partir de 11. On nous oppose le coût de cette mesure, sans considérer en balance la valeur ajoutée de nos entreprises à la nation.

Cerise sur le gâteau : une loi que nous avons beaucoup soutenue sur la réforme de l'apprentissage aboutit au fait que les maîtres d'apprentissage qui s'investissent pour former des jeunes au-delà du bac perdent la prime acquise depuis longtemps. De plus, nous découvrons que pour les rémunérations d'apprentis au-delà de 79% du SMIC, l'entreprise doit acquitter des charges auxquelles elle n'était pas assujettie précédemment. Comment voulez-vous que nos collègues comprennent de telles réformes ?

Je partagerai volontiers l'image suivante : lorsque l'on est en responsabilité dans nos secteurs, on peut avoir l'impression par moment de se débattre, tel un hamster courant frénétiquement dans sa roue, ou un poisson rouge à l'intérieur d'un bocal dont on retire l'eau et qui se bat pour son oxygène.

Pour revenir aux près de 70 contributions issues de nos 42 débats, elles se rassemblent autour de 3 axes clés :

- **remédier à l'inéquité fiscale et sociale** : micro, travail détaché, pluriactivité agricole, IS, IR, GAFA...
- **stopper la complexité** : fleuriste, traiteur, mettre en œuvre le principe de « dites-le nous une fois » : si l'entreprise a déjà communiqué une information à l'administration, elle ne peut être tenue de la communiquer à nouveau. C'est à l'administration à assurer le partage de l'information.
- **mettre fin à l'incompréhension de la réalité de nos entreprises et des femmes et des hommes** qui les font prospérer ; ces femmes et ces hommes ont souvent investi leur propre argent pour créer leur entreprise, ils travaillent toute leur vie professionnelle 2 fois 35h par semaine, ils ne creusent aucun des déficits de l'Etat – chômage, sécurité sociale...- et ne peuvent que constater le peu d'intérêt et de soutien des pouvoirs publics à leur égard. Si davantage de citoyens optaient pour nos métiers, la France serait un pays prospère.

Nos collègues demandent à l'Etat 2 choses :

- **d'abord de les laisser en paix exercer leur métier sans ajouter inutilement de nouvelles charges.** Nous réclamons qu'au triptyque du vieux monde « réglementation/contrôle/sanction » se

substitue un autre triptyque d'un monde nouveau : accompagnement/simplification/conseil ;

- **ensuite de nous respecter** : ce respect passe aussi par la reconnaissance du fait que nous avons de vrais métiers. Comment peut-on nous refuser un stage de préparation à l'installation – SPI, c'est-à-dire une formation avant l'installation, avant d'engager sa vie, alors même que pour n'importe quel poste de la fonction publique, est exigé de passer un concours ou de présenter un niveau minimum de diplôme.

Pour conclure, Madame la Ministre, chers élus, chers collègues, je veux dire combien nos collègues ont apprécié ces moments d'échange.

Je suis personnellement convaincu qu'il y a un espoir et qu'un chemin vers un vrai changement dans la perception de ce que nos entreprises représentent est possible.

Nous vivons un moment important, mais ce n'est pas parce que nous avons l'espoir de changer les choses que nous perdons de vue le risque de générer une frustration encore plus profonde, dans le cas où les annonces du Président de la République au sortir du Grand débat national n'étaient pas à la hauteur des espérances créées.

J'affirme solennellement l'engagement de l'U2P pour porter haut et fort les demandes exprimées à l'occasion du grand débat des entreprises de proximité. Chacun peut avoir confiance dans notre engagement.